



80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Point 66 de l'ordre du jour

Débat général : Président du Conseil des droits de l'homme

New York, le 31 octobre 2025

Déclaration de la suisse

Lue par Mme Pascale Baeriswyl, Représentante permanente

Madame la Présidente,

La Suisse remercie le Président du Conseil des droits de l'homme et son Bureau pour leur engagement tout au long de cette année. En tant qu'État hôte et membre du Conseil, et avec le privilège que la présidence de cette enceinte soit, cette année, assurée par un diplomate suisse, nous nous réjouissons particulièrement de cet échange.

Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme,

Dans un contexte marqué par une pression financière accrue sur les Nations Unies, par le retrait de certains États du Conseil des droits de l'homme et par la remise en cause croissante de l'universalité de ces droits, l'architecture internationale des droits humains se trouve fragilisée.

Malgré ces défis considérables, le Conseil a démontré sa résilience et sa capacité à réagir rapidement aux situations impliquant des violations graves des droits humains,

en favorisant le dialogue et la coopération. Il a fait preuve de réactivité en convoquant sa 37^{ème} session extraordinaire et en décidant de la création d'une mission d'établissement des faits et d'une commission d'enquête indépendante sur les graves violations commises dans l'est de la République démocratique du Congo.

L'année 2025 a été caractérisée par de multiples crises humanitaires et des violations systématiques des droits humains. La Suisse salue que le Conseil a réagi avec détermination et a fait adopter des résolutions, notamment concernant la situation des droits humains dans les Territoires palestiniens occupés, en Iran, en Syrie, au Myanmar, en Ukraine à la suite de l'agression russe, ainsi qu'en Afghanistan et au Soudan. La Suisse soutient le suivi et les enquêtes à l'échelle mondiale sur les violations graves des droits humains, afin de renforcer la redevabilité et de lutter contre l'impunité.

Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme,

La Suisse, membre pour un quatrième mandat, se félicite de sa contribution active, aux travaux du Conseil. Elle a notamment fait adopter, à une large majorité, la résolution sur la question de la peine de mort. En coopération avec d'autres États, la Suisse a également introduit les résolutions sur les drogues et droits de l'homme, ainsi que sur les neurotechnologies et droits de l'homme. Elle s'engage à ce que les défis émergents soient abordés dans un esprit de dialogue et responsabilité au sein du Conseil, et à ce que les droits humains soient pleinement respectés, aussi bien dans l'espace numérique que dans le monde réel.

La Suisse reconnaît les progrès réalisés par le Conseil des droits de l'homme cette année, dans plusieurs domaines, notamment ceux de l'intelligence artificielle, de la promotion de l'égalité de genre ou de la protection de l'espace civique. Elle souligne toutefois que la mise en œuvre effective des résolutions reste la clé de leur crédibilité. Celles-ci doivent produire des résultats concrets pour les personnes et les groupes concernés.

La Suisse appelle tous les États à coopérer pleinement avec le Conseil et ses mécanismes, y compris les procédures spéciales et l'Examen périodique universel. Le

Conseil doit rester un espace de dialogue et de solutions, non de confrontation politique.

Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme,

Cette année a été fortement marquée par la rationalisation du programme de travail du Conseil. À cet égard, nous souhaitons reconnaître ici votre travail accompli pour renforcer l'efficacité du Conseil et pour assurer une gestion efficace des ressources.

La Suisse appuie les efforts de rationalisation, tout en soulignant qu'il est impératif de préserver l'espace d'expression de la société civile. Sa participation est indispensable au travail et à la crédibilité de l'ONU : elle apporte un regard concret sur les réalités au niveau local et met en lumière les violations susceptibles d'avoir un impact particulièrement négatif sur la paix et la stabilité. Dans ce contexte, la Suisse exprime sa vive préoccupation face à la réduction de l'espace civique et réaffirme son plein soutien à ces actrices et acteurs essentiels pour des sociétés justes et inclusives. Elle réitère que tout acte d'intimidation ou de représailles est inacceptable et remercie la Présidence pour sa réactivité face à de tels cas.

Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme,

En tant qu'État membre du Conseil et en sa qualité d'État hôte, la Suisse poursuivra son engagement pour un Conseil des droits de l'homme fort et efficace, doté des moyens nécessaires pour exercer son mandat universel de protection et de promotion des droits humains. Le Conseil demeure le pilier central de l'architecture onusienne dans le domaine de droits de l'homme.

Nous restons pleinement engagés à préserver et à renforcer Genève comme plateforme internationale pour la promotion des droits de l'homme. L'écosystème genevois – construit au fil des décennies et fondé sur la coopération entre États, organisations internationales et société civile – joue un rôle irremplaçable dans le multilatéralisme.

La Suisse plaide pour un renforcement des synergies entre Genève et New York, afin d'intégrer les droits humains de manière transversale dans l'ensemble du système onusien. Les droits humains ne constituent pas un pilier isolé du système multilatéral : ils sont indissociables de la paix et du développement durable. Par conséquent, la réforme « UN80 » doit dépasser les silos institutionnels et promouvoir une approche intégrée. À cet égard, nous saluons la création récente du Groupe des Nations Unies pour les droits de l'homme, qui représente une étape importante dans cette direction. Nous sommes convaincus que sans respect des droits humains, il ne peut y avoir ni paix et sécurité, ni développement.

Enfin, la Suisse réaffirme son engagement à œuvrer pour un Conseil des droits de l'homme inclusif, au service de toutes et tous, sans distinction aucune. Elle appelle la communauté internationale à défendre ensemble l'universalité des droits humains et le multilatéralisme fondé sur le droit, la coopération et le dialogue.

Je vous remercie.